

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 mai à 18h, le Comité syndical, dûment convoqué, par courrier du 06 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire, au 53 bis avenue Bouloc-Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Monsieur Bernard BOUVIER. Madame Sonia MUNOZ en était la secrétaire.

Objet : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Référence : 12/05/2026-04

Titulaires en exercice : 28

Délégués avec pouvoir : 0

Titulaires présents : 27

Suppléants avec voix : 1

Suppléants présents : 4

Voix délibératives : 28

Titulaires présents : 27

Jean-Marc BALARAN, Thierry CALMELS, Jean-Claude CLERGUE, Martine COURVEILLE, Karine DEDIEU, Françoise EMERIAUD, Christian HAMON, Jean-François KOWALIK, Sonia MUNOZ, Patrice NORKOWSKI, Christian PUECH, Vincent RECOULES, Aline REDO, Jean-Marc SENEGES, Myriam VIGROUX, Didier ROUDIER, Clémence MARIATTA, Emmanuelle PELLISCHI, David DELMAR, Claude CRAYSSAC, Bernard BOUVIER, Delphine PINCZON DU SEL, David VASSEUR, Anne-Marie PRUNET, Céline CASTELLA, Sylvie GRAVIER, Patrick DELAUME.

Suppléants présents avec voix délibératives : 1

Laurence DELPERIE.

Suppléants présents sans voix délibératives : 3

Rolland MERCIER, Denis TOURSEL, Jérôme SOULAGES.

Conformément aux statuts du Syndicat Mixte du ScoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais, le Comité syndical a procédé à l'élection des 4 autres membres du bureau.

Les autres membres du bureau sont élus selon les mêmes modalités que le Président et les Vice-Présidents.

ÉLECTION DU PREMIER DES MEMBRES DU BUREAU

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature au poste de 1^{er} autre membre du Bureau. Monsieur Jean-Marc BALARAN se déclare candidat.

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur BOUVIER élu Président, à l'élection du 1^{er} autre membre du bureau.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28 (vingt-huit)

A déduire :

- bulletins litigieux : 0 (zéro)

- bulletins blancs : 0 (zéro)

Nombre de suffrages exprimés : 28 (vingt-huit)

Majorité absolue : 15 (quinze)

Monsieur Jean-Marc BALARAN a obtenu 28 (vingt-huit) voix

Ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé premier autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU DEUXIÈME AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature au poste de 2^{ème} autre membre du bureau. Monsieur Jean-Claude CLERGUE se déclare candidat.

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur BOUVIER élu Président du bureau.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28 (vingt-huit)

A déduire :

- bulletins litigieux : 0 (zéro)
- bulletins blancs : 0 (zéro)

Nombre de suffrages exprimés : 28 (vingt-huit)

Majorité absolue : 15 (quinze)

Monsieur Jean-Claude CLERGUE a obtenu 28 (vingt-huit) voix

Ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé deuxième autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU TROISIÈME AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature au poste de 3^{ème} autre membre du bureau. Monsieur David DELMAR se déclare candidat.

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur BOUVIER élu Président, à l'élection du 3^{ème} autre membre du bureau.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28 (vingt-huit)

A déduire :

- bulletins litigieux : 0 (zéro)
- bulletins blancs : 0 (zéro)

Nombre de suffrages exprimés : 28 (vingt-huit)

Majorité absolue : 15 (quinze)

Monsieur David DELMAR a obtenu 28 (vingt-huit) voix

Ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé troisième autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU QUATRIÈME AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature au poste de 4^{ème} autre membre du bureau. Madame Sylvie GRAVIER se déclare candidat.

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur BOUVIER élu Président, à l'élection du 3^{ème} autre membre du bureau.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28 (vingt-huit)

A déduire :

- bulletins litigieux : 0 (zéro)
- bulletins blancs : 0 (zéro)

Nombre de suffrages exprimés : 28 (vingt-huit)

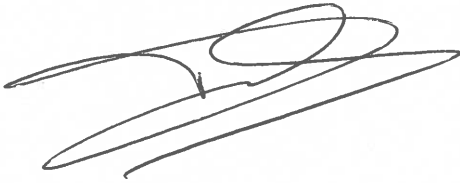
Majorité absolue : 15 (quinze)

Madame Sylvie GRAVIER a obtenu 28 (vingt-huit) voix

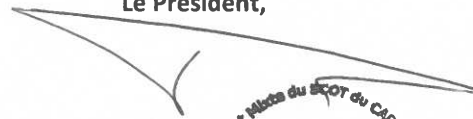
Ayant obtenu la majorité absolue, elle a été proclamée quatrième autre membre du bureau et a été immédiatement installée.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

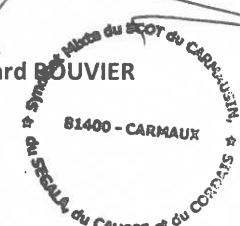
La secrétaire de séance
Sonia MUNOZ



Certifié conforme,
Le Président,



Bernard BOUVIER



Envoyé en préfecture le 27/05/2026

Reçu en préfecture le 27/05/2026

Publié le



ID : 081-200035483-20260512-20260218_04-DE

